

Ces tests sont effectués sur rendez-vous au laboratoire de RIVE GAUCHE (sauf cas des spermocultures seules)

I/ Tests réalisés (voir tableau page suivante)

II/ Circuit de la fiche paillasse des examens de Spermologie

- La secrétaire édite et complète la partie ACCUEIL de la fiche au moment de l'enregistrement du dossier patient
- La préleveuse complète la partie « installation patient » et explique au patient les éléments qu'il doit renseigner
- Après le recueil, la préleveuse transmet le prélèvement accompagné de la fiche paillasse en technique

Remarque 1 : pour les récipients des IAC et tests de survie, la préleveuse colle l'étiquette du numéro de lot sur la fiche paillasse du patient.

Remarque 2 : pour les cas de double recueil (TMS ou IAC), utiliser une fiche paillasse pour chaque installation du patient.

III/ Installation du patient pour recueil de sperme

voir consignes sur IT-A18-007 et si nécessaire IT-A18-008 (langues étrangères)

Utilisation de plateaux comprenant le réceptacle, les compresses ainsi que la lingette désinfectante (prévoir une désinfection du plateau après chaque patient)

Identifier le réceptacle en présence du patient et après confirmation orale de son identité.

Remarque 1 : si la conjointe accompagne le patient alors lavage des mains identique + interdiction « pénétration » / « fellation »

Remarque 2 : si patient mineur alors éteindre la télévision + supprimer la télécommande de la salle de recueil.

IV/ Récupération du prélèvement

Tous les réceptacles doivent être rapidement acheminés dans l'étuve dédiée, sauf si une spermoculture est prescrite (réceptacle laissé à température ambiante en technique)

IV.1 Conduite à tenir en cas de fiche paillasse non complétée par le patient :

- Incrire l'heure de récupération du réceptacle dans la salle de recueil + initiales préleur/technicien
- Incrire « non renseigné » à côté de la ligne « perte d'une partie du recueil ».

IV.2 Conduite à tenir en cas de lingette désinfectante non utilisée :

- Saisir une NONC sur Hexalis
- Type de NONC : prélèvement externe avec « Désinfection locale non réalisée ».

IV.3 Conduite à tenir en cas d'échec de recueil :

- Prévenir le biologiste responsable
- En fonction du patient et du planning du jour, voir si une nouvelle tentative peut être envisagée
- Toujours privilégier la prise d'un nouveau rendez-vous au laboratoire (éventuellement en présence de la conjointe) avant de proposer un recueil à domicile.
- Saisie du NR sur Hexalis avec le motif « échec recueil de sperme ».

V/ Conduite à tenir en cas de recueil à domicile

- Uniquement sur dérogation du biologiste responsable et hors IAC
- Avant le recueil, donner au patient le réceptacle, la lingette imprégnée de Benzalkonium et 2 compresses stériles puis expliquer les consignes de recueil à l'aide du document IT-A18-007 (à remettre au patient)
- Remettre au patient la fiche paillasse de l'examen concerné après y avoir inscrit la mention « recueil à domicile » et expliquer les informations qu'il doit compléter
- Proscrire formellement l'utilisation du préservatif
- Enregistrer un rendez-vous sur Doctolib et préciser que le patient doit rapporter le prélèvement dans les 30 minutes
- Lors de l'enregistrement du dossier, inscrire « recueil fait à domicile » en renseignement de la demande sur Hexalis.

TEST	Echantillon	Entente préalable	Conditions d'examen	Lieu = RIVE GAUCHE	RDV sur RIVE GAUCHE (jamais le dimanche)			
					Du lundi au vendredi		Le samedi	
Spermogramme Spermocytogramme	Sperme (pot à selles)	Non	Après abstinence sexuelle de : minimum 2 à maximum 8 jours (<i>Bioforma p43</i>)	RECUET AU LABORATOIRE A PRIVILEGIER +++ <i>Remarque :</i> exceptionnellement et uniquement si accord du biologiste responsable, certains examens de sperme (hors IAC) pourront être réalisés à domicile	7h30 à 11h30	5 maximum/j	avant 09h30	4 maximum/j
Test de migration survie (TMS) ou test de préparation de sperme	Sperme (<u>récisperme</u>)	OUI			1 rdv à 10h00 et à 11h00 (sauf lundi)	2 maximum/j	Jamais samedi ni veille de férié	
Dépistage d'anticorps anti-spermatozoïdes (ACAS)	Sperme (pot à selles)	OUI			7h30 à 11h30		avant 10h30	
Spermoculture seule	Sperme (pot à selles)	Non	Délai d'abstinence non nécessaire Règles d'hygiène à respecter : - bien boire dans les jours qui précèdent l'examen - douche avant de se rendre au laboratoire	Réalisable sur recueils faits à domicile (sites périphériques)		non limité		non limité
Préparation pour insémination avec conjoint (IAC)	Sperme (<u>récisperme</u>)	pour la 1^{ère} IAC seulement	<i>Délai d'abstinence vu en consultation avec le biologiste</i>	OBLIGATOIRE	Créneaux de 8h à 11h			
Recherche de spermatozoïdes dans les urines (RSU) ou éjaculation rétrograde : EJAC	Sperme (pot à selles) + Urine (pot à ECBU)	OUI	Après abstinence sexuelle de minimum 2 à maximum 8 jours (<i>Bioforma p43</i>) et après alcalinisation des urines la veille (<i>voir procédure dédiée</i>)		7h30 à 11h30		avant 10h00	